



Éducation musicale

oral / admission

Professeur des écoles
Concours 2020-2021

Pierre-Jean Schoen

DUNOD

Concept de couverture : Domino
Concept de maquette intérieure : Domino

Mise en page : Belle Page

© Dunod 2019
11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-10-080324-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Biographie

L'auteur

Pierre-Jean SCHOEN est actuellement professeur agrégé de musique à l'ESPE de l'académie de Toulouse.

Il a suivi ses études de musicologie à l'Université de Toulouse II – le Mirail.

En parallèle, il a étudié l'orgue au Conservatoire National de Région de Toulouse.

Il a mené des projets pédagogiques avec les écoles primaires du Tarn autour de l'orgue dans le cadre de ses fonctions d'organiste de la Cathédrale d'Albi jusqu'en 2013.

Il enseigne dans les centres départementaux du Tarn et de l'Aveyron. Ses interventions portent sur l'enseignement de l'éducation musicale à l'école et sur la préparation à l'épreuve optionnelle de musique au CRPE (oral 1).

Il intervient également dans le Master MEEF musique.

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide et leur soutien dans l'élaboration de cet ouvrage :

- Christine Cachin et Christine Dilger pour leurs relectures attentives ;
- Marie Demiautte pour ses conseils avisés ;
- mes collègues de musique de l'ESPE, pour l'aide indirecte que j'ai trouvée auprès d'eux lors de nos séances de travail ;
- Josépha Mariotti et Alice Karle pour leur accompagnement et leurs encouragements ;
- Evelyne Goupy pour son retour détaillé sur la première édition de ce livre ;
- ma femme et mes deux filles pour leur patience.

Table des matières

Le CRPE	1
---------	---

Introduction	4
--------------	---

Partie 1 L'éducation musicale à l'école : des activités spécifiques

1 Les pratiques vocales	10
1. Apprendre à connaître et à utiliser sa voix	10
2. Exemples de trois chansons pour l'école	17
2 Les pratiques d'écoute	22
1. Écoute passive/écoute active	22
2. Entrer dans l'écoute	23
3. Définir les objectifs d'une écoute	23
3 Repérer des éléments musicaux caractéristiques	28
1. Notions musicales	29
2. Genres musicaux	31
3. Formations instrumentales et vocales	33
4. Formes et structures	35
4 La production sonore	37
1. Objectifs pédagogiques d'une pratique instrumentale à l'école primaire	37
2. Exemples de démarches pédagogiques	42
5 L'histoire des arts en éducation musicale	45
1. Esprit général de cet enseignement	45
2. Histoire DES arts, et non histoire DE l'art	46
3. Les objectifs généraux	46
4. Deux points d'attention pour comprendre une œuvre musicale	48
5. Mise en œuvre	49
6. Un exemple : autour de la danse à la Renaissance	49

Partie 2 Préparer son dossier

6	Quel sujet choisir ?	54
	1. Première approche pour faire un choix de thématique	54
	2. Des thématiques sur différentes orientations	55
	3. Commencer son travail de recherche : quelques conseils	58
7	Rédaction et présentation du dossier : généralités	60
	1. Présentation générale	60
	2. Les documents spécifiques à l'éducation musicale	62
	3. Le support numérique joint au dossier	62
8	Première partie du dossier : la synthèse des fondements scientifiques	66
	1. Esprit général de cette première partie	66
	2. La présentation générale de la thématique	67
	3. L'analyse des supports musicaux choisis	67
	4. Lien avec la didactique de l'éducation musicale	71
	5. La question du développement de l'enfant	74
9	Seconde partie du dossier : la séquence	76
	1. Durée d'une séquence	76
	2. Les éléments invariants d'une séquence	77
	3. L'évaluation	80
	4. Conclusion concernant ces généralités	81

Partie 3 Présenter son dossier à l'oral

10	Présentation du dossier à l'oral : l'exposé	84
	1. Construire son exposé	84
	2. Présenter son exposé devant le jury	88
	3. Pour s'entraîner	90
11	L'entretien	91
	1. Les questions	91
	2. Posture du candidat lors de l'entretien	92
	3. Exemples de questions posées	93
	4. Conclusion	97

Partie 4 Exemples de dossiers pour les trois cycles

12 Dossier portant sur le Cycle 1	100
1. Les programmes	100
2. Exemple de dossier : découvrir une notion musicale, la nuance	103
13 Dossier portant sur le Cycle 2	114
1. Les programmes	114
2. Exemple de dossier : le paysage sonore et ses exploitations à la Renaissance et au XX ^e siècle	118
14 Dossier portant sur le Cycle 3	129
1. Les programmes	129
2. Exemple de dossier : la voix dans tous ses états	131

Partie 5 Éléments de connaissance musicale

15 L'éducation musicale à l'école, des origines à nos jours	148
1. Introduction	148
2. Au service de la citoyenneté	148
3. Au service de la cohésion culturelle	149
4. Un apprentissage musical pour tous	149
5. Aujourd'hui	150
16 Origines de la musique	153
1. Préhistoire	153
2. L'Antiquité	154
17 Le Moyen Âge	157
1. La monodie religieuse, vers le chant grégorien	157
2. Les troubadours, les trouvères	158
3. Naissance de la polyphonie	159
4. Vers l'Ars Nova, Adam de LA HALLE	160
5. L'Ars Nova	160
6. L'école franco flamande	160
7. Conclusion	161
18 La Renaissance	163
1. La chanson parisienne	163
2. La musique de danse instrumentale	166
3. La musique de la Renaissance ailleurs en Europe	168

19	L'époque baroque	171
	1. Caractéristiques générales	171
	2. L'opéra	173
	3. Le concerto	175
	4. Prédominance de certains instruments	177
	5. D'autres pistes à approfondir	179
20	L'époque classique	181
	1. Une nouvelle écriture musicale	182
	2. Du clavecin au piano	182
	3. Le concerto de soliste	183
	4. La symphonie	184
	5. L'opéra	185
	6. La musique de chambre	188
21	Le romantisme	191
	1. L'évolution des genres musicaux	191
	2. L'apparition de nouveaux genres musicaux	194
22	L'époque moderne	199
	1. En France, un courant « impressionniste »	199
	2. La rupture de l'école de Vienne	200
	3. Influence des musiques populaires dans la musique savante	201
	4. Des expériences totalement innovantes	202
	5. La multiplication des langages musicaux	203
23	L'époque contemporaine	205
	1. La musique concrète et électroacoustique	205
	2. L'atonalité et la musique sérielle	206
	3. Des compositeurs aux univers spécifiques	207
	4. D'autres pistes d'exploration musicale	208
	5. Conclusion sur l'époque contemporaine	209
24	Le jazz	211
	1. Le jazz <i>New-Orleans</i>	211
	2. Le swing	212
	3. Le be-bop	213
	4. Le jazz cool	213
	5. Le jazz free	213
	6. Le jazz fusion	214
	7. Les tendances suivantes	214

25 Les musiques du monde	215
1. La voix	216
2. Formations instrumentales typiques	217
3. Musiques de circonstance	218
4. En conclusion	219
Bibliographie	221
1. Ouvrages pédagogiques	221
2. Ouvrages musicologiques	221
3. Sites Web	222
Glossaire	223
Index des écoutes	229

Le concours CRPE sera réformé à partir de la session de 2022. En outre, des modifications dans les programmes pourront advenir d'ici là. À l'heure où nous publions cet ouvrage (août 2019), il ne nous est pas possible d'anticiper ces changements à venir, c'est pourquoi nous vous invitons à vous tenir informé de l'actualité ministérielle, notamment *via* le site education.gouv.fr ; vous pourrez également, en cas de changements dans les programmes, trouver des mises à jour en vous rendant sur la page du livre sur le site dunod.com.

Le CRPE

1 La formation des enseignants du premier degré

1.1 La formation

a. Les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Depuis la rentrée 2013, les concours se préparent principalement dans le cadre des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Leur mission est, entre autres, d'assurer la formation initiale de tous les enseignants et personnels d'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

b. Le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)

Les ESPE organisent des formations de master MEEF à vocation professionnelle. Ces formations comportent différents modules permettant la maîtrise des savoirs et leur didactique, une initiation à la recherche, une ouverture sur l'international, un volet apprentissage par et au numérique, des outils et méthodes pédagogiques innovants.

c. Une formation renouvelée

Le futur enseignant doit acquérir un haut niveau de qualification et un corpus de savoirs et de compétences indispensable à l'exercice du métier. La formation s'appuie sur :

- un nouveau cadre national de la formation à destination des universités ;
- un nouveau cahier des charges de l'accréditation ;
- un nouveau référentiel national de compétences pour les futurs enseignants ;
- de nouveaux concours, intégrés aux cursus de master MEEF, spécialement dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

1.2 Le recrutement

Pour être recruté par l'Éducation nationale et exercer le métier de professeur des écoles, il faut être admis au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Pour s'inscrire au CRPE, il faut au minimum être titulaire d'une licence et être inscrit en première année de Master à la rentrée.

1.3 La titularisation

La titularisation dans le corps enseignant se fait à l'issue d'une année de stage en responsabilité. Elle ne peut intervenir qu'à une double condition :

- le stagiaire a obtenu son master ;
- le stagiaire a obtenu un avis pédagogique favorable de l'employeur, représenté par le corps d'inspection et/ou les tuteurs qui ont effectué le suivi du stagiaire.

2 Le concours de recrutement

Le cadrage des épreuves et les modalités d'organisation du concours sont définis dans l'arrêté du 19 avril 2013 (MENH1310119A).

2.1 Les épreuves

Épreuve	Durée	Notation
ADMISSIBILITÉ : ÉPREUVES ÉCRITES		
Français - Partie 1 : Réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes - Partie 2 : Connaissance de la langue - Partie 3 : Analyse d'un dossier	4 heures	40 points - Partie 1 : 11 pts - Partie 2 : 11 pts - Partie 3 : 13 pts + 5 pts syntaxe et qualité d'écriture
Mathématiques - Partie 1 : Problème - Partie 2 : Exercices indépendants - Partie 3 : Analyse d'un dossier	4 heures	40 points - Partie 1 : 13 pts - Partie 2 : 13 pts - Partie 3 : 14 pts 5 pts peuvent être retirés pour la syntaxe et la qualité d'écriture
ADMISSION : ÉPREUVES ORALES		
Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat : - sciences et technologie - histoire - géographie - histoire des arts - arts visuels - éducation musicale - enseignement moral et civique - langue vivante étrangère Le candidat remet préalablement au jury un dossier de 10 pages au plus. - Partie 1 : Présentation du dossier - Partie 2 : Entretien avec le jury	1 heure - Partie 1 : 20 mn - Partie 2 : 40 mn	60 points - Partie 1 : 20 pts - Partie 2 : 40 pts
Entretien à partir d'un dossier - Partie 1 : Sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique - Partie 2 : Sujet relatif à une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	1 h 15 (+ 3 h de préparation) - Partie 1 : 30 mn - Partie 2 : 45 mn	100 points - Partie 1 : 40 pts - Partie 2 : 60 pts

Les programmes de référence des épreuves sont ceux du collège et sont établis en prenant en compte les programmes d'enseignement en vigueur à l'école primaire.

a. Deux épreuves d'admissibilité

- Une épreuve écrite de français découpée en trois parties : réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes, connaissance de la langue et analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement du français.
- Une épreuve écrite de mathématiques découpée en trois parties : résolution d'un problème, résolution d'exercices indépendants et analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement.

b. Deux épreuves d'admission

- Une première épreuve vise à mettre le candidat dans une situation professionnelle dans un domaine de son choix (à faire au moment de l'inscription) parmi les suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique, langue vivante étrangère. L'épreuve comporte la présentation d'un dossier devant le jury puis un entretien.
- Une seconde épreuve est organisée en deux parties. La première permet d'évaluer les connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive et l'éducation à la santé. La seconde partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français.

c. Pré-requis

Deux pré-requis sont également exigés pour l'obtention du concours. En effet, depuis 2006, l'admission définitive au concours de professeur des écoles est conditionnée par :

- un brevet de natation de 50 m ;
- une attestation de formation aux premiers secours (PSC1).